



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 010-2025
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.59

Déposée le : 03.03.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Remund (Mittelhäusern, Les VERT-E-S) (porte-parole)
Ryser (Seftigen, PVL)
Bossard-Jenni (Oberburg, PEV)
Kohler (Meiringen, Les VERT-E-S)
von Wattenwyl (Tramelan, Les VERT-E-S)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée : Non

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Windexpress dans le canton de Berne aussi

Dans le canton de Berne aussi, la planification et l'approbation de projets éoliens prennent beaucoup de temps. Au niveau fédéral (« Windexpress »¹), de même que dans certains cantons, une accélération des procédures d'autorisation pour les installations éoliennes a été mise en place (votation en novembre 2024 dans le canton de Lucerne²) ou fait l'objet d'une procédure de consultation (canton de Zurich). Cette accélération des procédures serait bienvenue si l'on veut atteindre les objectifs en matière de développement de l'énergie éolienne. Dans le canton de Berne, les zones prioritaires pour les projets éoliens ont été définies depuis longtemps déjà, mais de nouveaux projets peinent à voir le jour.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quel est l'avis du Conseil-exécutif sur la situation en matière de planification et d'autorisation des installations d'énergie éolienne dans le canton de Berne ?
2. Le Conseil-exécutif est-il prêt à accélérer la planification de ces installations comme le font d'autres cantons ?

¹ <https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2023/1522/fr>

² https://www.lu.ch/-/media/Kanton/Dokumente/JSD/Wahlen_und_Abstimmungen/Abstimmungen_2024/Volksbotschaft_24_11_2024.pdf?rev=285a73ec9fa143f3877d2be528901de6 (en allemand)

3. Quelles révisions législatives seraient nécessaires pour que les procédures puissent être accélérées comme il a été fait dans le canton de Lucerne ou de manière similaire ?

Destinataire

– Grand Conseil